Diagnostic des aménagements cyclables autour du port de Perros-Guirec

décembre 2017

Diagnostic réalisé le dimanche 5 novembre 2017 par Jean-Yves, Paule, Bruno et François.

Le diagnostic prend aussi en compte les observations de Jean-Yves et Paule qui, habitant le quartier de la rade, ont pu voir le fonctionnement des aménagements tout au long de l'été.

Carte de situation

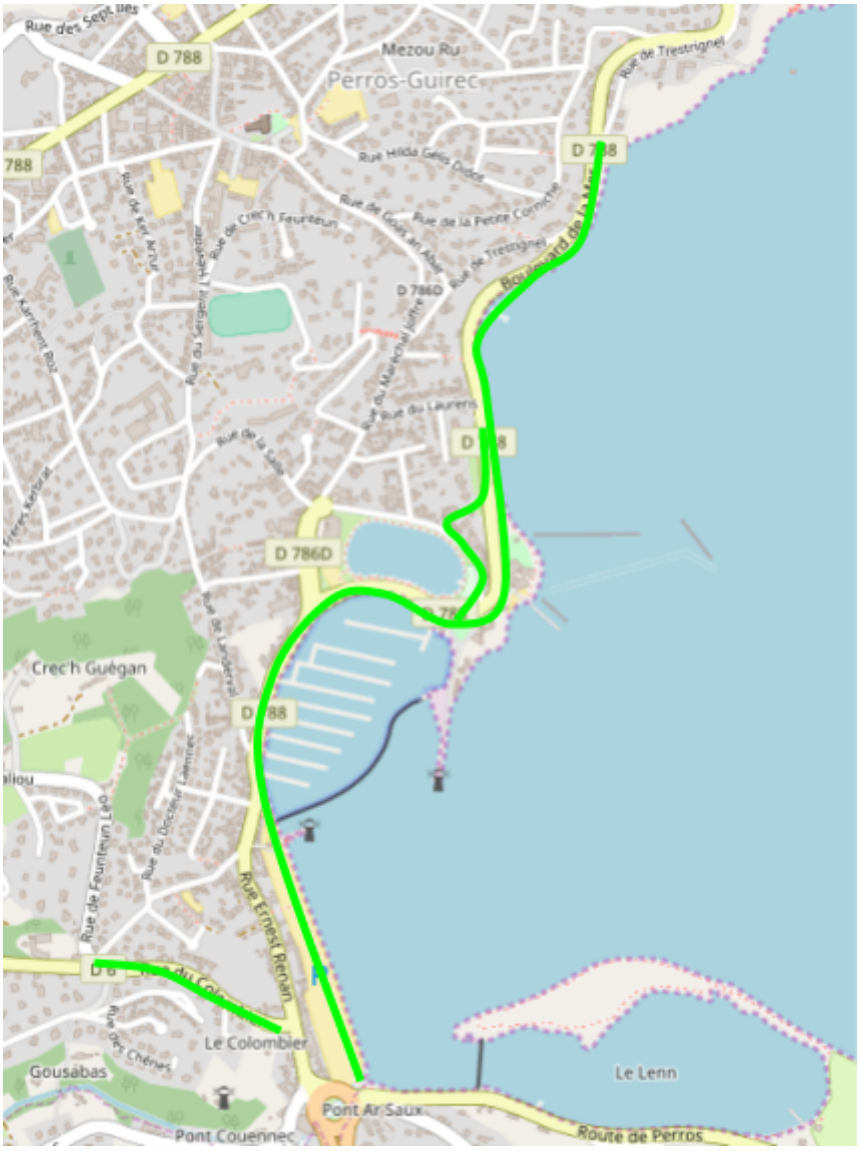

Extrémité sud de l’esplanade

Grâce à la section réalisée en 2015, la continuité de la véloroute entre Louannec et le port est claire et facile à suivre.

Petits aménagements

Pour les cyclistes qui, pour une raison ou une autre, n’ont pas pris la voie le long de la mer au niveau du port et qui arrivent via le parking et la route fermée par une chaîne au niveau du rond-point, la position du panneau de la véloroute pourrait inciter à prendre le petit chemin piéton démarrant entre les pierres (flèche pointillée bleue).

Le panneau date probablement de l’époque où la voie de connexion à l’esplanade n’avait pas encore été créée. Le déplacer au niveau de la véloroute actuelle serait plus clair.

Proposition de déplacement du panneau

Aménagements plus conséquents

Il y a deux axes de circulation importants pour les cyclistes et qui ne sont pas actuellement traités:

- La **connexion entre l’esplanade et l’arrivée de l’ancienne voie ferrée** passant par l’entrée de la station d’épuration.
- La **connexion entre l’esplanade et la vieille route de Saint-Quay-Perros**

Le seul point d'accès, avec bordure abaissé, n'est pas indiqué et est très peu fluide (chicane trop prononcée au niveau de la poubelle)

Milieu de l'esplanade

Les bancs ayant été déplacés en bordure de la voie, la cohabitation entre piétons et cyclistes ne pose pas de problème. Nous avons pu constater cet été que de nombreuses familles empruntaient cette section, venant en partie du camping de Louannec.

Petits aménagements

Un poteau de signalisation de la véloroute se trouve au milieu de l'herbe, peu visible. Il est proposé de le déplacer de façon à ce qu'il soit plus visible...

- des cyclistes, à qui il confirmera qu'ils sont bien sur une voie partagée autorisée aux vélos
- des piétons, auprès de qui il renforcera l'information concernant la légitimité des cyclistes à emprunter la voie

Proposition de déplacer le poteau à côté du gros plot de granite en bordure de l'herbe, côté mer.

Extrémité nord de l’esplanade

Les marquages au sol et la suppression de la place de parking ont bien corrigé le problème des cyclistes qui empruntaient le trottoir dans la continuité de la voie.

Par contre, le banc ayant été déplacé après les travaux de peinture, on a l’impression que les cyclistes sont incités à passer devant le banc… Il n’y a pas d’impact, autre que cela fait un peu sourire.

Piétons, rangez vos jambes sous le banc, sous peine de vous faire rouler dessus !

Petits aménagements - 1

Comme nous l’avons constaté alors que nous étions sur place pour le diagnostic, les cyclistes arrivant par l’esplanade et souhaitant aller chercher leur pain à la boulangerie, ne font pas le tour par l’autre côté de la halle aux poissons mais coupent, naturellement, par le sens interdit, soit en passant sur le trottoir, soit en empruntant la route en contre sens.

Certe, les deux cheminements sont illégaux, mais il est légitime pour les cyclistes de vouloir couper au plus court plutôt que de passer par le parking, le stop, et revenir par la route départementale : l’accès direct est à la fois plus rapide et moins dangereux.

Il est proposé de mettre la rue en double sens cyclable.

Deux “stratégies” (illégales mais légitimes) pour les cyclistes souhaitant rejoindre la boulangerie sans faire le grand tour par le parking et le stop.

Petits aménagements - 2

Un double sens cyclable dans la rue du Docteur Le Mat (ancienne école de la rade) permettrait de connecter l'esplanade par une route beaucoup plus calme, agréable et sécurisée. D'autant plus que l'école ayant été fermée, le trafic des déposes / récupérations des enfants a disparu.

Proposition de double sens cyclable

Connexion quai de la douane - quai Philippe

La connexion entre le parking du quai de la douane et le quai Philippe est un besoin flagrant. Dans les deux sens.

Ce qui a été observé à de nombreuses reprises cet été, c'est que les groupes de cyclistes (typiquement les familles arrivant du camping de Louannec) préfèrent prendre le trottoir piéton plutôt que de tenter de s'engager sur la départementale.

Connexion manquante...

Le quai Philippe

Le double sens cyclable est utilisé par les cyclistes. Quelques automobilistes n'ont pas encore intégré le double sens et semblent parfois surpris mais étant donné les faibles vitesses relatives, il n'y a pas de problème.

Lorsqu'un vélo circule dans le sens Trestrignel => port et que le trafic automobile est dense, il est difficile de traverser pour prendre le quai Philippe (côté passerelle Tabarly) et aussi d'en sortir, à l'autre extrémité. Malgré tout, le crochet permet de doubler la file de voitures.

Au niveau de la passerelle Tabarly

Les rares cyclistes (surtout des familles avec enfants) qui passent par la passerelle (dans nos observations, principalement dans le sens port vers Trestrignel) ne mettent pas pied à terre mais roulent au pas, ce qui est acceptable.

La bande multifonctionnelle, sur la départementale, le long du muret s'avère correcte à l'usage. Initialement la crainte était que la bande serait trop étroite. Dans la pratique, le trafic est suffisamment lent pour que ça se passe plutôt bien. C'est donc une très nette amélioration, en tout cas pour le sens port vers Trestrignel.

Bande cyclable le long du port, côté mer

La largeur de la bande cyclable est très confortable pour les cyclistes. Seul bémol, cet été la bande était couverte de cailloux, bris de verre, etc. qui, sur ce bitume dur, sont source de crevaisons, ce qui fait que beaucoup de cyclistes, à commencer par les nombreux cyclo-sportifs qui passent par là, préfère se décaler sur la voie des automobiles pour éviter la crevaison.

Il faudrait donc prévoir un passage régulier (une ou deux fois par mois ?) de la balayeuse.

La bande cyclable doit être nettoyée régulièrement.

Passage au niveau du blockhaus, côté mer

La transition entre la bande cyclable et la piste (en entrée), puis la ré-insertion sur la route (en sortie) ont été très bien traités.

Un très bon exemple de ré-insertion sur la route, depuis la piste cyclable.

Mais…

Dans la pratique, ce passage n’est pas du tout fluide:

- parcours sinueux
- passage par une zone en perré nettement moins roulante que la route
- passage par une zone en bitume endommagé peu roulante
- de nombreux piétons passent par la partie en perré qui, pour eux, est plus directe pour aller vers le port

C’est idéal pour une famille avec des enfants (qui continuent d’ailleurs bien plus loin sur le trottoir tant qu’il est suffisamment large) mais pas pour les cyclistes en déplacement, et encore moins pour les cyclo-sportifs.

Comme la largeur de route est là, la proposition serait de remanier légèrement la bande continue de zébras pour prolonger la bande cyclable. On aurait ainsi un longue continuité depuis la passerelle Tabarly, jusqu’aux arcades. Les cyclistes auraient le choix entre un parcours moins fluide mais plus bucolique et un parcours plus direct.

Proposition de garder en parallèle piste + bande cyclable
et laisser la possibilité d’un parcours plus fluide (sur la bande).

Un panneau difficilement compréhensible

A la fin de la bande cyclable, le panneau est assez incompréhensible, surtout pour les automobilistes à qui il est destiné et qui sont censé en comprendre le sens en une fraction de seconde.

Tel que placé là, son seul intérêt est le “respectons les cyclistes”. Pour être plus compréhensible, il pourrait être déplacé une centaine de mètres plus en amont, avant la réinsertion de la bande cyclable.

Panneau assez inadapté par rapport à la situation.

Écluse au niveau de la rue de Trestrignel

Pour les cyclistes en montée, l'aménagement fonctionne très bien. Le revêtement est un peu endommagé mais ok. Pour les voitures, de ce que nous avons pu constater à plusieurs reprises (passage en force, accrochage), c'est moins évident. Il faut espérer que les automobilistes ne s'imaginent pas qu'il s'agit juste d'un aménagement pour "faire plaisir aux cyclistes".

Une situation un peu limite, voire **dangereuse** ?

Les cyclistes qui continuent tout droit sur la départementale via la bande cyclable, se trouvent fortement décalés à droite. Étant à droite, ils ont la priorité par rapport aux automobilistes allant vers Trestrignel, mais étant fortement décalés par rapport à la trajectoire des voitures, les cyclistes peuvent facilement être perçus de façon erronée par les automobilistes comme tournant forcément à droite.

Suggestion: peut-être un cédez-le-passage sur la bande cyclable à destination des cyclistes en sortie de l'écluse pourrait être une piste de solution, pour qu'ils prêtent attention à la circulation avant de poursuivre (continuer tout droit ou tourner vers Trestrignel).

Trestrignel

Comme le montre la photo ci-dessous, les deux supports vélo sont nettement insuffisants pendant l'été. D'autant plus lorsqu'une caravane d'animation en bloque l'accès.

Trestrignel, été 2017

Chemin de la messe

La mise en double sens cyclable n'a pas été faite, alors qu'il nous avait été annoncé que cela devait être fait.

Accès vers la venelle

Le cheminement vers la venelle est très bien balisé et il est clair que les vélos sont autorisés, malgré le panneau qui indique juste "interdit sauf riverain".

Par contre le revêtement n'est pas roulant du tout !

L'accès est très bien balisé.

Le panonceau de la véloroute indique que c'est le chemin à suivre.
Sous le sens interdit, manque une indication "sauf riverains <u>et vélos</u>" ?

A la sortie de la venelle, il manque le panneau de balisage de la véloroute (comme celui de l'entrée) pour indiquer que c'est à gauche qu'il faut aller.

Supports vélo du Linkin

Les trois supports vélo sont très bien mais… à quels usagers s'adressent-ils ??? Pour les personnes souhaitant aller vers la jetée du port, ils sont trop loin et nécessitent de traverser la route. Pour le musée… ils sont trop loin. Pour le petit port, il sont aussi trop loin et nécessitent de traverser la pelouse.

A défaut de trouver une localisation plus pertinente pour ces supports vélo sur le site du Linkin, ces supports pourraient être replacés à un endroit où ils seraient peut être plus utiles, comme par exemple Trestrignel ou bien Ploumanac'h juste à l'entrée de la plage. Pour rappel, les cyclistes sont comme les automobilistes, ils se garent toujours au plus près de la zone où ils se rendent.

Supports vélo sans intérêt.

Piste sur le trottoir le long du Linkin

L'entrée et la sortie sont très bien réalisés. Par contre, sur le trottoir, rien n'indique qu'il s'agit d'une piste cyclable. Malgré les panneaux interdiction de stationner, les voitures s'y arrêtent quand même, ce qui est compréhensible car très tentant. Si la piste cyclable était visualisée au sol, au moins on pourrait espérer que les automobilistes se mettraient au delà.

Photo prise à l'été 2017

Rue Anatole Le Braz, en face du quai Philippe, dans le sens Linkin vers esplanade de la Douane

Dans cette zone, longeant entre-autres la crêperie des vieux gréements, la laverie du port, la savonnerie De Madi, le salon de coiffure “Christian Coiffure” et le restaurant “La Marée”, il a été constaté cet été que de très nombreux cyclistes préféraient rouler sur le trottoir, et parfois vite, plutôt que de rouler sur la rue Anatole Le Braz ou traverser pour prendre le quai Philippe. Cela rendait le trottoir dangereux pour les usagers des commerces de cette zone, notamment lorsqu’ils sortaient de ces établissements.

Une suggestion: mettre une petite bande cyclable aussi de ce côté là de la rue Anatole Le Braz pour indiquer que cette route est également utilisable par les cyclistes.

Et/ou, au niveau du passage piéton à la capitainerie, mieux indiquer aux cyclistes (par un marquage au sol par exemple) de traverser la rue Anatole Le Braz pour rejoindre le quai Philippe, pour ne pas continuer leur chemin sur le trottoir.

Bande multifonctionnelle le long de la D6

Le début de la bande est très clair et les voitures sont bien guidées.

La bande elle même est suffisamment large pour servir de piste cyclable.

Synthèse

Les aménagements réalisés ces dernières années ont très notablement amélioré la circulation des cyclistes. Il reste toutefois **un gros point noir qui est le passage entre le Quai de la Douane et le Quai Philippe**.

Le tableau ci-dessous reprend tous les aménagements, petits ou grands, proposés dans ce document.

Petits aménagements

Extrémité sud de l'esplanade : déplacement du poteau indicateur de la véloroute.	
Milieu de l'esplanade : déplacement du poteau indicateur de la véloroute.	
Double sens cyclable de la rue entre le parking de la douane et la départementale (vers boulangerie)	
Double sens cyclable de la rue du Docteur Le Mat.	
Que la balayeuse soit passée régulièrement sur la bande cyclable le long du port.	
Danger, au niveau de l'écluse, des cyclistes allant tout droit par rapport aux voitures tournant vers Trestrignel.	
Ajouter des supports vélo à Trestrignel.	
Mise en double sens cyclable du Chemin de la Messe.	
Entrée de la venelle du Linkin: idéalement il faudrait ajouter un "interdit sauf riverains et vélos" pour être tout à fait clair.	
Sortie de la venelle du Linkin : il manque un panneau de balisage de la véloroute pour indiquer d'aller à gauche.	
Rue Anatole Le Braz, sens Linkin vers Esplanade, en face du quai Philippe: éviter que les cyclistes poursuivent par le trottoir (danger pour les piétons), soit par bande cyclable et/ou meilleur aiguillage vers Quai Philippe.	

Aménagements plus conséquents

Connexion entre le parking du quai de la douane et le quai Philippe.	
Connexion de l'esplanade à l'arrivée de l'ancienne voie de chemin de fer (station d'épuration), dans les deux sens.	
Connexion de l'esplanade au départ de l'ancienne route de Saint-Quay-Perros (dans les deux sens)	